

La Croix, 20 juillet 2021

La France va restituer aux populations l'argent des « Biens mal acquis »

Analyse Avec l'adoption de la loi sur le développement solidaire, la France pourra reverser l'argent détourné par les dictateurs et leurs proches, investi dans des biens immobiliers ou des objets de luxe, aux populations des pays spoliés. Le texte prévoit des garanties pour éviter que les fonds reviennent à des régimes corrompus.

Mathieu Laurent, le 20/07/2021 à 18:48 Modifié le 20/07/2021 à 19:10

🕒 Lecture en 3 min.

